

# Inf - APÉ

Produit par la  
Fédération des  
**parents**  
francophones de C.-B.

## Quoi de neuf?

### Idées de collectes de fonds Quelques trucs et astuces...

Voici quelques points à considérer lors de vos activités de campagnes de financement ou collectes de fonds :

- \* Déterminez d'abord les objectifs de votre collecte de fonds.
- \* Assurez-vous de choisir des collectes de fonds qui respecteront les valeurs du programme préscolaire ou scolaire. Elles seront alors appuyées et encouragées par la communauté car elles seront bénéfiques aux participants.es et donateurs/donatrices.
- \* Évaluez toute la portée du travail requis pour une collecte donnée afin d'estimer si les résultats escomptés vaudront tout l'effort investi.
- \* Planifiez consciencieusement la collecte de fonds en portant une attention particulière au facteur temps.
- \* Allouez suffisamment de temps pour en faire la promotion.
- \* Fixez la date ou la période en vous assurant qu'elle ne coïncidera pas avec un autre événement important dans la communauté ou avec un long congé.
- \* Définissez clairement les tâches des organisateurs et entourez vous de bénévoles motivés.es.
- \* Faites connaître votre collecte de fonds aux anciennes familles de votre prématernelle ou école, en créant par exemple le Regroupement des anciennes familles. Celles-ci seraient sans doute encore intéressées à soutenir le programme dont leur enfant a tant bénéficié.
- \* N'oubliez pas d'enregistrer les dépenses et les revenus de votre collecte de fonds séparément.

### Idées de collectes de fonds - Suite

\* **Bons d'achat** chez des marchands sélectionnés qui remettent un pourcentage des ventes à l'association de parents.

Pour plus d'information, consultez le site Internet [www.progressivefundraising.ca](http://www.progressivefundraising.ca) qui appuie les organismes à but non lucratif et auquel sont associés, entre autres, les groupes London Drugs et Market Place IGA.

\* **Café-Rencontres «Toast & French»**  
Mettez sur pied un groupe de conversation française.

\* **Ciné-Mania** - Organisez des projections de films. Elargissez votre public en diffusant l'information auprès de vos associations francophones locales et n'oubliez pas d'offrir de la nourriture et des boissons.

Pour toute information concernant la licence, contactez :  
Christian Bergeron - Audio Ciné Films Inc.  
1-800-289-8887

[cbergeron@acf-film.com](mailto:cbergeron@acf-film.com) / [www.acf-film.com](http://www.acf-film.com)  
Pour l'amortissement financier du coût de la licence, envisagez un partenariat avec votre association francophone locale.

\* **Danse-o-thon «DJ en français»**  
Organisez une soirée de danse en français avec les jeunes de l'école.

\* **Marathon de Scrabble**  
Organisez un tournoi de scrabble avec des mots présélectionnés par catégories selon le niveau de difficulté. Chaque participant sollicite sa famille et ses amis pour être commandité selon la valeur des mots inscrits sur sa grille (exemple : 0.05\$ la lettre).

\* **Projet de coopérative**  
En collaboration avec les enseignants.es de l'école, lancez un programme d'entreprise économique communautaire. Par exemple, la confection de chandelles, de cartes de souhait ou encore de sacs d'épicerie écologiques.

*Pour d'autres idées de collectes de fonds, vous pouvez aller consulter le manuel d'accompagnement pour l'association de parents du préscolaire sur notre site Internet [www.fpfcb.bc.ca](http://www.fpfcb.bc.ca) rubrique Ressources, point 6.11 ou bien consulter la Société de développement économique au 604-736-3534*

## En Vrac...

### Nouveau tutoriel pour parents branchés chez Réseau Éducation-Médias

Avec l'avènement de l'Internet social, les adultes ont besoin de savoir et de comprendre ce que leurs enfants font en ligne, pour les aider à tirer le meilleur de la toile.

Dans «Devenir e-Parent», un tutoriel pour suivre vos enfants en ligne, Alice, une maman drôle et branchée, vous entraîne dans une visite du web tel que vous ne l'avez sans doute jamais vu. Exploration d'événements divers y alterne avec questions interactives et entretiens de spécialiste ou de jeune. L'ensemble du tutoriel dure trente minutes, mais vous pourrez choisir d'effectuer un module à la fois, parmi les cinq suivants:

- recherche et devoirs,
- relations en ligne,
- contenus inappropriés,
- cybermarketing,
- cyberdépendance.

Enfin, l'outil de «cyber-entente familiale» vous permettra de sélectionner, avec votre enfant, les règles d'utilisation d'Internet appropriées à votre famille.

Parents, entrez dans un nouveau monde : l'Internet de vos enfants! sur [www.media-awareness.ca/francais/parents/internet](http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet)

### Coordonnées de votre association de parents

Le courriel est le moyen privilégié pour rester en contact avec vous. Ne manquez pas l'information essentielle à cause d'un simple changement de coordonnées ! Faites-nous part de tout changement de coordonnées de la nouvelle présidence ou personne contact, et ce, sans tarder.

Contactez la Fédération des parents par téléphone au:  
604-736-5056 ou 1-800-905-5056  
ou par courriel à: [info@fpfb.bc.ca](mailto:info@fpfb.bc.ca)



Toute l'équipe de la Fédération des parents francophones de C.-B. ainsi que son Conseil d'administration vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année en famille !

## Question du mois

**Q.** L'APÉ peut-elle agir à titre de médiatrice pour aider à résoudre un conflit entre un parent et un membre du personnel de l'école ?

**R.** L'APÉ de l'école n'a pas le mandat pour agir à titre de médiatrice dans un tel conflit. Il revient au parent en cause de prendre les mesures nécessaires pour régler le problème. L'APÉ peut cependant, le cas échéant, conseiller le parent sur les étapes à suivre afin de résoudre le problème. Elle peut aussi identifier une personne-ressource pour accompagner le parent dans ses démarches et ce, incluant les rencontres avec la direction et/ou le membre du personnel de l'école en cause. Finalement, n'oubliez pas que les rencontres de l'association de parents ne sont pas un forum pour discuter des compétences d'un membre du personnel de l'école.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur les étapes à suivre pour résoudre un problème qui surgit à l'école, veuillez consulter le Chapitre 6 du «Manuel d'accompagnement pour l'association de parents de l'école».